

## INFORMATIONS DE RENTREE 2020

### CLASSES MATERNELLES

#### ➤ 1. Structure de l'école :

- **Maternelles :**

- Petite Section : Mme MAZURIC Véronique
- Moyenne Section : en attente de nomination
- Grande Section : Mme BIRLING Blandine

- **Cycle 2 :**

- CPA : Mme LEGAY Charlène et une suppléante le vendredi
- CPB : Mme TAULEMESSE Elise
- CE1A : Mme CLOUP Florence
- CE1B : Mme VALETTE Peggy
- CE2A : Mme OBADIA Désirée
- CE2B : Mme VIDAL Muriel

- **Cycle 3 :**

- CM1A : Mme PANTALE Cécile (et une suppléante durant son congé maternité)
- CM1B : Mme COCCHI Bérénice
- CM1/CM2 : Mme MOLIERE Lou
- CM2A : Mme MORENO Christine
- CM2B : Mme BIANCHI Paola

- **ASEM :**

- Mme AZZOPARDI Sylvie
- Mme BRENGUES Catherine
- Mme CARBONE Chantal
- Mme FIORINA Manon
- Mme JACOMO Romy
- Mme OLIVIER Viviane

- **Vie Scolaire :**

- Mme RONDA Florence

- **Secrétariat :**

- Mme FRANCESCHI Vanessa

- **Directrice :**

- Mme LAVAL-THEILLARD Valérie

## ➤ 2. Rentrée

Les entrées se font toujours par le portail du boulevard d'Angleterre. Les écoliers ne sont jamais autorisés à pénétrer dans l'établissement par la place Saint Aphrodise (entrée collège).

Pour un meilleur accueil, la rentrée sera échelonnée :

### **Classe de Petite Section** (enfants nés en 2017 et 2018) :

#### **Mardi 1 septembre : Rendez-vous d'accueil**

De 9H00 à 11H45 et de 13H45 à 17H Mme MAZAURIC reçoit les parents avec l'enfant pour une prise de contact individuelle. Cette petite discussion (10 minutes) permettra aux parents de donner les dernières informations, à l'enfant de se familiariser avec son enseignante et sa classe. Vous pourrez en profiter pour apporter les fournitures demandées. Pour rejoindre la classe, présentez-vous à l'accueil, 5 place Saint Aphrodise.

Pour les enfants de toute petite section (nés en 2018) qui ne rentrent pas en septembre, il est inutile de venir ce jour-là, contactez-nous par téléphone pour nous informer de la date de rentrée envisagée.

#### **Jeudi 3 septembre 2020 :**

- Les enfants dont **le nom de famille commence par A jusqu'à L auront classe toute la journée.**

#### **Vendredi 4 Septembre 2020 :**

- Les enfants dont **le nom de famille commence par M jusqu'à Z auront classe toute la journée.**

#### ❖ **Lundi 7 septembre 2020 :**

- Reprise des cours pour la totalité des enfants.

### **Classes de Moyenne Section :**

#### **Mardi 1 septembre 2020 :**

- Les enfants dont le nom de famille commence par « **A jusqu'à E** » auront classe le matin de **8h30 à 11h45.**

- Les enfants dont le nom de famille commence par « **F jusqu'à Z** » auront classe l'après-midi de **13h45 à 16h45.**

❖ **Jeudi 3 septembre 2020 :** Rentrée pour tous, enfants de Grande Section et Moyenne Section à 8H30.

### **Classes de Grande Section :**

#### **Mardi 1 septembre 2020 :**

- Les enfants dont le nom de famille commence par « **A jusqu'à G** » auront classe le matin de **8h30 à 11h45.**

- Les enfants dont le nom de famille commence par « **I jusqu'à Z** » auront classe l'après-midi de **13h45 à 16h45.**

❖ **Jeudi 3 septembre 2020 :** Rentrée pour tous, enfants de Grande Section et Moyenne Section à 8H30.

## ➤ 3. Horaires, ponctualité et règles de vie

Les enfants ont classe les lundis, mardis, jeudis et vendredis.

7H30	Ouverture de l'école : garderie dans la salle d'accueil
<b>8H30</b>	<b>Rentrée en classe</b>
<b>11H40</b>	<b>Sortie (ou cantine)</b>
13H15	Ouverture de l'école : garderie
13H45	Rentrée en classe
16H45 à 17H15	Sortie portail ouvert
17H15 à 18H00	Garderie (accès par interphone)
18H15	Fermeture de l'école

Le respect des horaires contribue à l'éducation des enfants et à la bonne marche de l'établissement.

**Calendrier scolaire (vacances) :** voir document ci-joint

NB : le portail est fermé pendant les heures de classe. Vous pouvez entrer en vous présentant à l'accueil place St Aphrodise.

**Règles de Vie Ecole (ci-joint à conserver)**

## ➤ 4. Sécurité

### Sécurité des enfants

-Vous devez **toujours confier votre enfant à un adulte** : soit l'ASEM de service dans la cour, soit l'enseignante qui se trouve en classe. Un enfant de Maternelle ne doit jamais arriver seul dans l'enceinte de l'école. L'établissement ne pourra nullement être tenu responsable d'un enfant qui n'aura pas été remis à l'adulte de service dans l'établissement, s'il venait à quitter l'école.

-Vous ne devez sous aucun prétexte interpellé un enfant qui n'est pas le vôtre. Adressez-vous à un enseignant ou personnel de l'école.

### Sortie des élèves

- L'enfant est confié aux parents ou à l'adulte que vous avez signalé (autorisation complétée et signée à rendre **dès la rentrée** à l'enseignante) : vous informerez ces personnes qu'une pièce d'identité leur sera demandée.
- Le midi, vous reprenez votre enfant dans la cour de la Maternelle
- A 16h40, vous reprenez votre enfant dans sa classe ; à partir du moment où il vous a été remis, **vous en êtes responsable**. Il est interdit d'utiliser le jeu qui se trouve dans la cour de la Maternelle.
- L'entrée dans l'école est soumise à un contrôle d'identité et du contenu des sacs.

### Médicaments

Ils sont interdits dans l'enceinte de l'école et les enseignants ne sont pas habilités à donner des traitements. Pour toute situation particulière, contactez la directrice.

## ➤ 5. Comportement, tenue

### Vêtements

Pensez à toujours mettre le nom de votre enfant sur ses vêtements.

La tenue vestimentaire des enfants doit leur permettre d'effectuer toutes les activités scolaires et de jouer. Cette tenue doit être correcte, modeste, sans recherche d'effet. Elle doit être pratique (déshabillage – rhabillage).

## ➤ 6. Travail scolaire

### Suivi scolaire

Un livret de suivi des acquisitions sera rempli par l'enseignante au cours de l'année scolaire et vous sera communiqué régulièrement.

## ➤ 7. Services

### Garderie :

(Voir horaires ci-dessus)

- Votre enfant peut être inscrit au mois et cela figurera sur le relevé de frais de scolarité.
- Vous pouvez laisser votre enfant à la garderie de façon occasionnelle, il vous faudra prévenir et payer **le matin** auprès de la personne surveillant le portail.



**pour joindre la garderie : 06 43 73 45 47**

**Tarifs :** 24 euros au mois  
6,50 euros au ticket

### Modalités de règlement :

- Chèque à l'ordre « OGESCA PIC » et noter au dos du chèque le nom et classe de l'enfant.
- Espèces (un reçu vous sera délivré)

### Fonctionnement de la Cantine :

-Les frais de demi-pension comprennent le repas, le goûter de l'après-midi et la surveillance dans la salle de cantine. Le tarif est calculé en fonction du nombre de jours de classe (6,50€).

- Pour les repas occasionnels, vous devez remettre à la personne surveillant le portail le matin, lors de l'accueil, une enveloppe contenant :

**Les repas doivent impérativement être payés à l'avance (66€ les 10 repas).**

- **Chèque à l'ordre « OGESCA PIC » et noter au dos le nom, classe de l'élève**
- **Espèces (un reçu vous sera délivré)**
- **E-paiement via votre site ECOLEDIRECTE**

La carte sera rechargée. (NB : pour éviter les pertes, la carte de cantine est conservée à l'école)

Pour les repas occasionnels, vous signalerez à l'enseignante ou à l'ASEM, le matin avant l'entrée en classe, que votre enfant mangera à la cantine. Toute inscription doit se faire avant 9h00. Aucun changement ne pourra être pris en compte au-delà de cet horaire.

### **Livres et Fournitures**

Les fournitures sont achetées par l'école et données aux enfants  
Il ne vous reste que du petit matériel à acheter (voir la liste ci-jointe).

### ➤ **8. Tarifs de la maternelle 2019/2020**

<b>Droits d'inscription</b>	140€
<b>Contribution familles</b>	725€
<b>Transports</b> A partir de la Moyenne section	75€
<b>Cantine + Gouter</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• Le repas si ½ pension</li><li>• Le repas si occasionnel</li></ul>	6.50€ 6.60€

Tarifs 2020-2021 non votés à ce jour.

### ➤ **9. Informations**

#### **Affichage**

Les informations, les menus de la semaine se trouvent sur les panneaux d'affichage vitrés dans la cour.

#### **Courriel / Ecole Directe :**

Des informations sont diffusées par mail directement aux parents (pour tout changement penser à renseigner vos adresses mail au secrétariat).

**Vie Scolaire Ecole** : Pour toutes absences contacter la vie scolaire au 04-67-49-84-37 ou [vsecole@pic.epcb.fr](mailto:vsecole@pic.epcb.fr)

#### **Cartable :**

Certaines circulaires, nécessitant une signature, sont confiées aux enfants.

#### **MARDI 1 SEPTEMBRE 2020**

Les parents de l'APEL seront présents dans la cour pour vous offrir un café de bienvenue.

#### **Photographie**

**Les élèves de la maternelle seront photographiés le Vendredi 11 Septembre 2020.**

#### ➤ **10. Dates de réunions de classe à 17h :**

- Vendredi 04 septembre : CM2 + CM1-CM2
- Mardi 08 septembre : CP
- Jeudi 10 septembre : Maternelles
- Vendredi 11 septembre : CE1
- Lundi 14 septembre : CE2
- Mardi 15 septembre : CM1

#### ➤ **11. Dates des messes des familles :**

- Samedi 10 octobre
- Samedi 14 novembre
- Samedi 05 décembre
- Samedi 30 janvier
- Samedi 13 mars

#### ➤ **12. Quelques dates diverses :**

- Vendredi 04 décembre : Loto
- Vendredi 11 décembre : Marché de Noël
- Vendredi 12 février après-midi : Carnaval

La Chef d'Établissement 1<sup>er</sup> Degré  
V. LAVAL-THEILLARD